

AVIS DE SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE PRÉPARATION D'UN CADRE DE RÉFÉRENCE COMMENT VOULEZ-VOUS ÊTRE IMPLIQUÉS?

HARDROCK PROJECT, PREMIER GOLD MINES HARDROCK INC.

Premier Gold Mines Hardrock Inc. (Premier) a initié une étude selon la *Loi sur l'évaluation environnementale* de l'Ontario (LÉE) pour le projet Hardrock (l'entreprise). L'entreprise implique l'établissement, la construction, l'exploitation et la fermeture d'une mine d'or et n'importe quelles installations ou activités auxiliaires associées. Le dépôt d'or de Hardrock est situé dans le nord de l'Ontario, Canada, approximativement à 275 kilomètres au nord-est de Thunder Bay. L'endroit est à quelques kilomètres au sud du village de Geraldton qui fait partie de la municipalité amalgamée de Greenstone. La propriété se trouve sur un site d'exploitation minière active dans les années 1930-1990.

Le processus:

L'étude sera menée conformément aux exigences de la LÉE. La première étape du processus est la préparation d'un cadre de référence, qui trace le plan de travail pour répondre aux exigences de la LÉE dans la préparation de l'évaluation environnementale. Ceci comprendra les alternatives considérées, comment les effets environnementaux seront évalués et les possibilités de consultation publique. Si le cadre de référence est approuvé par le ministre, il fournira le plan et les exigences pour la préparation de l'évaluation environnementale.

En plus du processus provincial, l'entreprise sera aussi l'objet de la *Loi sur l'évaluation environnementale* du Canada. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez vous référer au Registre canadien d'évaluation environnementale, # 80068 (<http://www.ceaa-acee.gc.ca/050/details-eng.cfm?evaluation=80068>).

Consultation:

On encourage les membres du public, les groupes autochtones, les agences et d'autres personnes intéressées à participer activement dans le processus de planification en participant à des séances de consultation ou en communiquant directement vos commentaires et vos questions aux membres du personnel. Des séances de consultations auront lieu pendant tout le processus de planification, et toutes les séances seront publiées dans les journaux locaux, à la radio et sur le site web du projet (<http://www.premiergoldmines.com/s/Hardrock.asp>) et à travers le bulletin d'information communautaire.

Veuillez prendre connaissance que Premier animera des séances de consultation publiques (SCP) selon les dates ci-dessous. Premier présentera une vue d'ensemble du processus d'ÉE et recueillera de la rétroaction et des commentaires en ce qui concerne l'approche du Cadre de référence incluant le plan de consultation pour le processus de l'ÉE.

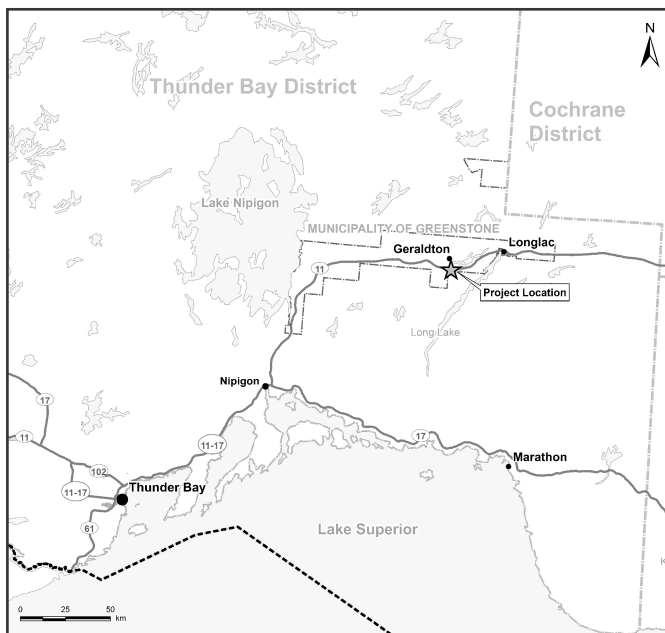
Dates et lieux des rencontres:

Nakina

DATE: lundi 22 septembre 2014
HEURE: 18 h à 19 h 30 **LA PRÉSENTATION COMMENCE À 18 H**
ENDROIT: Centre communautaire de Nakina
206 avenue Nord, Nakina, ON

Longlac

DATE: mardi 23 septembre 2014
HEURE: 18 h à 19 h 30 **LA PRÉSENTATION COMMENCE À 18 H**
ENDROIT: Centre sportif de Longlac, en haut dans la salle de réunion
200 Chemin Picnic Point, Longlac, ON



Geraldton

DATE: mercredi 24 septembre 2014
HEURE: 18 h à 19 h 30 **LA PRÉSENTATION COMMENCE À 18 H**
ENDROIT: Légion royale canadienne, branche 133
520 rue Main, Geraldton, ON

Remarque: la séance sera style présentation en anglais avec des membres du personnel francophones disponibles pour répondre aux questions.

Tous les commentaires et les questions au sujet de l'entreprise et le cadre de référence devraient être dirigés à

Amiel Blajchman
Directeur aux Affaires environnementales, autochtones et communautaires
404 rue Main, suite D
C.P. 1521
Geraldton, Ontario P0T 1M0
community-relations@premiergoldmines.com
<http://www.premiergoldmines.com/s/Hardrock-CommunityRelations.asp>



Les commentaires sont recueillis pour aider Premier à remplir les exigences de la *Loi sur l'évaluation environnementale*. Tous les renseignements personnels inclus dans une soumission, tels que nom, adresse, numéro de téléphone, et emplacement de la propriété sont recueillis, conservés et dévoilés par le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique pour des raisons de transparence et de consultation. Les renseignements sont recueillis sous l'autorité de la *Loi sur l'évaluation environnementale* ou sont recueillis et conservés et créer un record disponible au public général tel que décrit dans la s.37 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Les renseignements personnels que vous soumettez deviennent publics et disponibles à moins que vous demandiez que vos renseignements personnels demeurent confidentiels. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le coordonnateur de l'accès à l'information et la protection de la vie privée du Ministère de l'Environnement et des Actions en matière de changement climatique au 416-327-1434.

Cet avis a premièrement été publié le 10 septembre 2014.